

## Contrôle sanitaire des EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Auxerre, le 10 décembre 2024

MADAME, MONSIEUR LE MAIRE  
MAIRIE ROSOY  
MAIRIE  
89100 ROSOY

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé à la diligence de  
l'Agence Régionale de la Santé dans le cadre suivant :  
CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

### COMMUNAUTÉ D'AGGLO GRAND SENONAI

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le :	vendredi 29 novembre 2024 à 10h43
Unité de gestion		0246	COMMUNAUTÉ D'AGGLO GRAND SENONA	par :	ROMAIN ROUSSELET
Installation	UDI	000637	ROSOY	Type visite :	AUD1
Point de surveillance	S	0000003133	ROSOY BOURG HAUT	Type d'eau :	T
Localisation exacte	CHEMIN DES MARVAGEUSES			Motif :	CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION
Commune	ROSOY				

#### Analyse laboratoire

#### Résultats

#### Limites de qualité

#### Références de qualité

inférieure supérieure inférieure supérieure

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type del'analyse : R4718

Code SISE de l'analyse : 00132428

Référence laboratoire : LSE2411-67127

#### Résultats

#### Limites de qualité

#### Références de qualité

inférieure supérieure inférieure supérieure

#### MÉTABOLITES NON PERTINENTS

Chlorothalonil R471811

0,224 µg/L

Direction de la Santé Publique  
Unité Territoriale Santé  
Environnement de l'Yonne

## Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00133173)

Présence de Chlorothalonil R471811. Cependant, cette teneur étant inférieure à la valeur sanitaire transitoire de 3 µg/l, l'eau reste consommable par l'ensemble de la population.

P/Le préfet,  
L'ingénieur d'études sanitaires,



**Bruno BARDOS**